

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**10 JUILLET 2008**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Marchés de fourniture  
de mobilier urbain et de  
matériel de signalisation  
– Avenants de transfert**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.,  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 11 juillet 2008  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 22 juillet 2008  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 décembre 2008

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Bruno CHAUDEMANCHE

L'an deux mille huit, le 10 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 3 juillet deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

**Avaient donné procuration :**

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC  
Madame ROCCHETTI à Madame TÉA  
Monsieur PERRAULT à Monsieur PIVERT  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI  
Monsieur BLANC à Monsieur PÉRICARD  
Madame FRYDMAN à Monsieur LEVÊQUE

**Secrétaire de Séance :**

Monsieur STUCKERT

**N° DE DOSSIER** : 08 F 24

**OBJET** : MARCHÉS DE FOURNITURE DE MOBILIER URBAIN ET DE MATÉRIEL DE SIGNALISATION – AVENANTS DE TRANSFERT

**RAPPORTEUR** : Madame NICOT

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye a notifié, le 4 janvier 2007, à la Société SIGNATURE, un marché de « fourniture de matériel de signalisation » et un marché de « fourniture de barrières et de potelets ».

Aux termes de plusieurs opérations d'apports partiels actifs, la Société SIGNATURE S.A. a apporté à la Société SIGNATURE INDUSTRIE, une branche complète d'activité de production de matériaux et de mobiliers de signalisation routière et, en conséquence, l'ensemble des marchés qu'elle a conclu dans ce cadre.

Conformément à l'avis du Conseil d'Etat en date du 8 septembre 2000, cette modification est d'ordre administratif et donc, les conditions d'exécution du marché demeurent inchangées.

Le pouvoir adjudicateur doit donc autoriser, par avenant, la cession des marchés susvisés à la Société SIGNATURE INDUSTRIE qui est entièrement substituée dans l'ensemble des droits et obligations de ces marchés sans aucune interruption ni modification.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

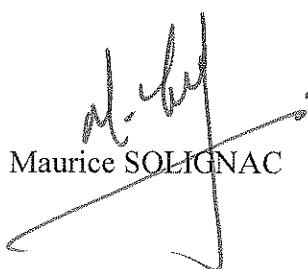
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants de transferts à la Société SIGNATURE INDUSTRIE des marchés conclus avec la Société SIGNATURE S.A., ainsi que tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseiller Général des Yvelines

  
Maurice SOLIGNAC

